



monstrance de Monseigneur le prince d'Orange
faite aux Estats généraux des Pais-bas, assemblez
en Anvers, le xxiiij. jour de Juin 1580.

Messieurs, après avoir conçu en ceste assemblée les articles sur lesquels
estoit nécessaire de se résoudre; iceux articles estant envoyez aux Provinces,
pour en deliberer et conclure; Vous, Messieurs, ayant esté renvoyez, esperant
que vous seriez fournis de pouvoirs suffisans, et bonnes Instructions, je m'attendois
que par ce moyen et sage conseil se prendroit une bonne et finale resolution
en toutes nos affaires. Mais tant s'en fait que ni la nécessité que vous
voyez et sentez, ni mes remonstrances précédentes (dont j'ay bien voulu
aucunes estre mises en lumiere devant tout le monde; et voz registres
feront foy ces autres) ayent servi pour vous esmouvoir à ne perdre aucun
temps. Dieu quel est noz à tous, tombant il s'en est escoulé paricebant
sans rien faire: qu'au contraire, il y a six semaines que nous sommes ja
ici assemblez; et toute fois ne se peut monstrer que nous ayons avancé
non plus qu'au premier jour. Cependant tout le peuple, voire toute la
Chrestienté est en attente, que de ceste honorable compagnie, qui a
esté

esté assembler a breu telle solennité, doit sortir un Conseil qui serbe au bien
et repos de tous les habitans de ce Pais, et au redressement des affaires
de cest estat. Il est breu que Dieu par sa grace nous a delibrez jusques
à aujourd'hui de plusieurs inconveniens, que je vous ay fait entendre par
mes precedentes remonstrances; combien aussi quil nous a chastiez en
quelques choses; Mais vous confesserez avec moy, come je croy, que le
bien que nous avons receu, ne procede pas tant de nre ordre, sagesse et
moyens, que dune providence singuliere de Dieu, qui nous a secouruz en nos
affaires, et delibrez come miraculeusement. Mais si nous venons à considerer
et plus pres nre estat, nous trouverons que nous ne sommes pas tellement
delibrez, que nous n'ayons encor assez de perils et dangers come à la portee;
doire plus grands et plus pernicieux que les precedens. Dusquels je ne voy
pas moyen de remedier, si meilleur ordre n'est donne' à nos affaires, quil
na esté par le passé. Car les villes mesmes que le peuple pense estre
bien assurez, je vous veux bien advertir, Messieurs, qu'elles sont en
tres grand danger. Malines est à nos portes; on y reconist la Resequie;
et ce qu'on eust voulu domir pour la conquerir. Cependant je ne puis prevoir
autre chose, sinon quil la faudra quitter; par ce que le Bourgeois, qui jusques
à pnt a nourri le soldat, n'en peut plus. Je ne puis gueres mieux estimer
de Bruxelles, Vilvoorde, Liere, et Herentals; et en fort peu de jours de
Nivelles. Quant à la ville de Courmay, laquelle est de telle Resequie
qu'on chascun fait, je voudroy que vous vissiez à penser quel moyen il
vous semble que nous avons pour la secourir. Et si nous aimons mieux
nous arrister ici à disputer l'un contre l'autre de petites choses, lesquelles
peuvent arrister (pour le moins par provision) que de nous resoudre prom-
ptement pour le secours de l'adite ville; de laquelle vous avez entendu
la necessite par Monsieur le prince d'Antoine plusieurs fois. Et
d'abantage, si Cambrai et Bourghain viennent à estre destituez de secours
estrangez, par lequel jusques à pnt elles se sont maintenues, quel moyen
il y a d'empescher l'ennemi de les forcer, et se rendre à sa debotioy; qui
seroit une perte plus grande et plus dommageable que plusieurs ne pensent.
Je vous supplie, Messieurs, de considerer sil n'eust pas esté plus expedient
d'employer le temps que vous avez esté ici, à delibrer des moyens de donner
ordre à telles necessitez, que passer si long temps aux petites disputes
qui vous ont retenuz; lesquelles ne peuvent en rien avancer nos affaires
qui consistent en ce seul point d'avoir bonne amitie ensemble; et que nous
ayons tous le qual de recommandation, et non point nos fra particuliers.

200

Ord'autant quil est impossible de pouvoit parvenir à la cure d'une
 maladie, sans en cognoistre principalement les causes: et que tous
 confessent nre maladie; et reconnoissent lante; Je vous supplie, Messieurs,
 de m'excuser, ou plustost ma bonne & entiere affectioy au Païs, si je
 vous represente sommairement les maladies principales, dont il me semble
 que ce corps est touché; et qui le porteront par terre; si remède n'y est
 donné: Il me semble, Messieurs, sans autres plusieurs petits maux
 que le principal est, que jusques à present nous n'avons point prins une
 resolution absolue, si nous voulons nous employer ou à poursuivre une
 paix, ou nous preparer à la guerre. Tellement que ne prenant pas ce
 qui est le principal, nous arrêtons à traittes des petites jaloussies quil
 y a entre les Provinces, qui est cause quil n'y a point une belle amitié
 & conjonction quil devoit, se monstrant par trop l'avarice & l'envie
 qui est presque en tous, qui fait qu'by ne se contribue point joyeusement
 & aligrement aux necessitez du Païs. Quant au premier, il est
 necessaire en toutes choses qui sont entreprinës par les hommes n'estant
 entièrement despourvus d'entendement, de choisir un certain but & fin de
 deliberation, aussi les hommes estant sans certain resolution de ce quil
 veulent, sont vagans en leur esprits, estant agitez tantost d'une part,
 tantost de l'autre; come les flots sont poussez au plaisir du vent, sans
 ancrage & certitude de Conseil. Mais quand on a choisi un certain but
 auquel on doit viser, il n'est moins necessaire de rapporter toutes autres
 actions à cette fin, & faire servir toutes les occurrences qui se presentent,
 soit de nre part, soit de nos amis, et mesmes entant que faire se peut à
 nos ennemis. Et voici à mon jugement, Messieurs, où principalement nos
 deliberations viennent heurter & s'arrêter. Car n'ayant encore entièrement
 resolu ce que nous avons à faire, il est impossible que les uns & les autres
 ne laissent le droit fil de la poursuite: et que, s'arrêstant aux choses
 moins principales, ne pouvant pour passer encore le principal qui est
 incogneu, d'autant aussi quil n'est pas resolu. Car si vous aviez prins
 un bras & ferme advis, suivant ce qui a esté si souvent pourparlé d'entendre
 à bon escient à la guerre, et que vous eussiez prins la matiere à cœur,
 comme vous devez, et le païs s'en repose sur vous, ce seroit aussi le
 principal point sur lequel vous insisteriez ordinairement, & l'aurez en
 un esprit & entendement plus que tous les autres. Mais au contraire
 vous estes ici par jours entiers disputans d'affaires de petite consequence;
 en comparaisoy de ce qui est le principal, laissant iceluy quil vous arrêster
 à ce

à des accessoires. Or le principal est délaissé, non pour autre raison, sinon
tant qu'il n'est point conclu que c'est le droit point auquel il nous faut
entendre. Et pour venir plus particulièrement aux dangers, auxquels (comme
les venement de la guerre sont en la main de Dieu) nous sommes sujets,
Je vous demande s'il n'est pas esté beaucoup meilleur de parler sericusement
de faire marcher un bon nombre d'acquebus vers la frize, comme je
vous ay proposé, l'ayant délibéré, l'exécuter, que de débattre si long temps
des petites questions qui n'importent pas grande chose au pais. Que si
(ce que Dieu ne veut) il nous vient des mauvaises nouvelles de ceste
part, vous sçavez, Messieurs, que je vous en ay advertis assez de fois: et
vous ay prié de vous en résoudre: ce que je n'ay peu obtenir. Si d'autre
part l'ennemi vient passer de plus près Tournay, ou Bourgain, ou Cabroy,
soubvenez vous que vous estes arrivés à proposer les moyens de secours:
Et toute fois vous en estes assez advertis; et sollicités tant par Monsieur
le Prince d'Annoing, que de moy. Je reste donc, ou que vous prenez
reste résolution de vous submitter aux conditions de paix, telles que vous
les pouvez impetrez: ou, comme par ce devant vous avez protesté de
vouloir vous opposer aux tyrannies des ennemis, vous entrepreniez par
le voyage des armes la défense de la liberté de vos consciences, vos
corps, vos privilèges, et vos biens. Que si vous prenez reste
résolution, que non seulement ne soit de parole, mais aussi d'effort: et
ne sera lors que vous rappertez tous vos moyens, conseils, et deli-
berations à reste fin. Et par mesme moyen adviser, si par vos forces
propres vous pouvez soutenir reste guerre, ou si nous avons besoin de
secours d'ailleurs; et de quelle part nous le devons demander. De
reste résolution dépend un inconvénient, qui ne nous fait pas moins de
mal que le principal: C'est que pendant un tel désordre on ne demeure
aucun respect aux sermens et promesses faites par les Gouverneurs,
Officiers et Magistrats, Capitaines et gens de guerre. Tellement
comme n'agueres nous avons veu advenir en frize, soubz ombre que le
formulaire de serment fait toujours mention du Roy, ores que nous
s'entendions assez qu'il est donné aux Estatz; toute fois ceux qui veulent
couvrir leurs fautes, prennent ce prétexte qu'ils ne peuvent estre
touchés, comme ayant blessé leur honneur, d'autant qu'ils disent ne
rien faire qui soit contre le service du Roy. Et pourtant il me sembleroit,
comme

Comme autrefois je le vous ay remonstré, quil seroit bien nécessaire de corriger ce formulain.

Or, Messieurs, ayant prins une telle et si bonne resolution, laquelle est tant nécessaire, les debatz qui s'engendrent entre les provinces, dequoy n'y aura jamais faulte; tandis que les hommes seront plus passionnez pour le particulier, que pour le gñal, seront aisés à appointer. Car ces petits differents qui nous ont tant empeschés jusques à prêt, dequoy estes vous qu'ils peussent avancer nos affaires? Je vous prie de bien penser en vous-mesmes, s'ils sont de telle consequence qu'ils nous deussent retenir si longuement, sans avoir donné quelque peu de temps à deliberer de ce qui nous est propre pour la conservation gñale. Car si aucunes provinces pensent qu'on ne leur accorde pas assez, si est ce quelles doivent aussi se souvenir, que la longueur de la resolution amène encor plus d'inconveniens, que d'avoir quelque petit avantage particulier: joint qu'elles pourroient tousjours pour quelque temps accorder par forme de provision. Et que les autres provinces trouvent convenir, à fin quil y eust moyen d'empeschier cependant la ruine du Païs: et par après l'ordre estant mis, que tout à loisir ce qui resteroit fust vuë de partement, si faire se pouvoit. Car vray que les volontez de vous tous, Messieurs, sont tres-bonnes, toutefois très-longues et disputées, mises en avant, et entretenues, nous font autant de mal, que si directement quelqu'un y prenoit plaisir de donner des traverses à nos adversaires: d'autant que les efforts des uns, et des autres sont semblables, combien que les causes sont fort differentes. Il seroit doncq meilleur de prendre un certain pied tous ensemble, pour le moins provisionel, faisant fin à tant de disputés, qui n'engendrent que querelles: et par ce moyen remédier aux inconveniens veyens, que de laisser toutes choses en danger de confusion, et s'arrêter à telles disputés. Une bonne resolution aussi serdroit de remède et de médecine à la rigueur et tenacité de plusieurs.

Car encor que depuis que vous estes entrez en ceste compagnie, vous ne devez plus vous souvenir de vus particulier; mais come il fut remonstré au peuple de Rome par cest exemple des parties du corps tant renommé, vous ne devez avoir l'œil fixe que sur le publicq, toutefois il semble que vous ne soyez ici envoyez que pour debattre les Interrests et avantages de vos Provinces, laissant tousjours le gñal:
A quoy

A quoy aussi v'it plus que necessaire que vous ayez esgard, autant que le
salut de toute la Republique vous est recommande; à quoy sera plus aise
de remedier apres une bonne resolution: Car voy chascun par icelle entendra
ce quil sera tenu de faire. Je vous supplie de ceulx, Messieurs, de
vouloir remedier, et promptement, à ces maux. Et si Dieu nous a
fait reste grace d'empescher nos ennemis de s'advantager sur nous
par nos desordres: Et mesmes si en quelque affaire a donne' bon
sucez à aucunes entreprises, qui ont este' mises à chef' plus tost par
conseil que par force; quil vous plaise souvenir, que la guerre a ses
mutations et changemens: Lesquelles advenant, on cerche voirment
remede: come celui qui est nabre' met voy emplastre sur la playe:
mais quil seroit sans comparaison plus convenable de prevenir la
blessure, que d'apporter remede: Lequel mesmes nous sommes incertainz,
si tousiours il y aura tel effect qu'on desire. Vous savez que je
n'ay jamais espargne' ma vie et mes biens pour un service: ce que
j'espere (moyenant la grace de Dieu) de continuer. Mais je vous
prie d'avoir esgard à mon honneur, lequel je desire de conserver plus
que mes biens, et ma propre vie; à fin que je ne soy contraint par
tels desordres de le mettre en danger. Et que, comme vous savez,
je ne vous remonstre sans cause. Car vous n'ignorez les blasmes
qu'on a mis sur moy sans cause; d'autant que vous estes tesmoings
des grandes sollicitations et diligences que j'ay faites pour prevenir
les maux qui sont advenuz. Mesmesment les sollicitations que j'ay
faites pour le secours de Maffricht; où je n'ay rien abance': cobien
le temps j'ay resiste' à plusieurs Conseils; et notamment de retirer
les garnisons de Malines et d'Atz: et toute fois on m'a jette' sur le
dos la charge de tous ces inconveniens. Je ne dispute par par
quels conseils, mais par les meilleurs est ont este' pour le moins
deceuz et trompez par autres, qui auoyent leurs intentions particulieres.
Et puis que la pluspart du monde, qui ne cognoit le fond des
affaires, et les remonstrances que je vous fay iri, jugent des actions
de leurs superieurs par les evenemens, et non point par les Conseils,
me pourront donner blasme, si les affaires vont en empirant. Je
vous ay bien voulu faire encorez reste remonstrance, à fin de me purger
de vant vous, si mal adient; Et pour m'en servir aussi, si besoin est, envers tous
les sujets de ces pais, et tous estrangers portant quelque affection à vostre
patrie, pour la defense et justification de mon honneur, et de mon innocence.

Discours